

COMPTE-RENDU
du CONSEIL MUNICIPAL
de BAN-DE-LAVELINE

SEANCE du MARDI 6 JUILLET 2021

- Attribution de travaux de dégagement et de relèvement de pincettes (hors maîtrise d'œuvre ONF) en forêt communale à l'entreprise Le Sylviculteur Lorrain des Rouges-Eaux (88)

- Revalorisation des tarifs garderie et cantine (inchangés depuis 20 ans) à compter de la rentrée scolaire de septembre 2021 :
 - **Garderie : 1 € le matin, 0.50 € le midi (garderie sans cantine), 1 € entre 16h30 et 17h30, 0.50 € au-delà de 17h30**
 - **Cantine : 4.70 € le repas**

- Approbation de la modification de statuts proposée par le SDEV (Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges)

Question diverse :

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de proposer à la vente le bâtiment communal de Verpellière (ex-école).

Le 09 juillet 2021

Le Maire,
Stéphane DEMANGE

